MOURET

2021

BULLETIN MUNICIPAL

- Le mot du maire, le budget
- Les membres du conseil municipal
- Les travaux
- L'arrivée de la fibre optique
- Un nouveau site Internet pour la commune
- L' application Panneau pocket
- Où vont nos enfants à l'école ?
- L'annuaire des associations
- Les hébergements touristiques
- L'adressage
- Le plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Informations pratiques et état civil

Le mot du maire

Au moment où j'écris cet édito, je ne connais pas l'état sanitaire du pays, lorsque vous prendrez connaissance de ce bulletin municipal, mais je l'espère meilleur pour vous tous. L'épidémie de COVID-19 continue à sévir. Toute l'équipe municipale et moi-même nous adressons, en premier lieu, nos pensées les plus compatissantes à tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par la maladie.

L'arrivée du virus a transformé notre vie, les règles sanitaires imposées sont des contraintes parfois difficiles à suivre et à accepter. Peut-être que le ciel commence à s'éclaircir avec une lente amélioration de la situation sanitaire et l'arrivée d'un vaccin qui pourrait permettre à l'humanité d'échapper à cette menace.

Dans l'attente, nous devons encore maintenir les gestes barrières et sans cesse faire preuve de prudence. La situation nous y oblige encore. C'est grâce à l'implication de chacun que nous avons fait à deux fois reculer l'épidémie. Nous pouvons en être fiers, ensemble nous vaincrons prochainement ce virus, alors je vous souhaite à tous beaucoup d'énergie.

Malgré les premiers signes épidémiologiques, vous êtes nombreux à vous être déplacés, le 15 mars dernier pour élire à une très forte majorité une équipe municipale renouvelée et nous vous en sommes doublement reconnaissants. Situation inédite, ce n'est qu'en mai que le conseil municipal a pris ses fonctions.

Le recensement 2020 atteste une progression sensible de notre population municipale, grâce aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints, à qui je souhaite ou renouvelle la bienvenue. Les services de l'État ont homologué les travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments communaux et les commissions de sécurité ont donné un avis favorable sans réserve aux travaux de rénovation de nos salles des fêtes.

Le compte administratif 2019 confirme les prévisions budgétaires et intègre la clôture du budget du lotissement du Grand-Mas suite à la vente de l'ensemble des lots. Globalement, la nouvelle équipe dispose d'une situation financière saine et satisfaisante au regard des différents indicateurs de gestion des collectivités publiques, lui permettant d'engager sereinement son programme.

Dès sa mise en place le conseil municipal s'est emparé des dossiers en cours et a engagé plusieurs actions présentées dans les pages suivantes de ce nouveau bulletin municipal édité cette fois-ci en début d'année. En effet, nous ne pouvons organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux, puisque les conditions sanitaires nous obligent encore à prendre nos distances.

Chères habitantes, chers habitants, malgré ces circonstances particulières j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous adresse à tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour 2021. Tous ensemble nous allons vaincre cette crise sans précédent et prochainement nous pourrons vivre pleinement nos aspirations personnelles et partager des moments de convivialité.
Le temps mettra en lumière notre courage.

Gabriel Issalys

Éditeur: Mairie de Mouret Place Jean Costes 12330 MOURET - Tél : 05 65 69 82 86 - Mail : mairiedemouret3@orange.fr
Directeur de la publication: Gabriel ISSALYS
Impression : Groupe Burlat Impression ZI Cantaranne - 35, rue des Métiers - 12850 Onet-le-Château

Le budget

BUDGET GENERAL COMMUNE DE MOURET 2020

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Administration générale	94 620,00	Recettes fiscales	117 782,00
Entretien Voirie	33 000,00		
Entretien bâtiment	10 500,00	Dotations État	224 967,00
Frais de personnel	77 565,00		
Indemnités élus	24 500,00	Revenus des immeubles	43 500,00
Transfert organismes extérieurs *	16 570,00		
Subventions associations	4 000,00	Divers produits	14 127,00
Subvention exceptionnelle	4 500,00		
Fonctionnement écoles	24 739,00	Excédent budgets annexes	3 000,00
Transport scolaire	13 000,00		
Intérêts emprunts	7 510,00		
Excédent de fonctionnement	92 872,00		
TOTAL	***403 376,00***	***TOTAL***	***403 376,00***
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Solde investissement reporté	0,00	Excédent fonctionnement 2020	92 872,00
Remboursement de emprunts	70 500,00	Report 2019(solde d'Exe + excédent)	212 730,33
Opérations d investissements **	385 160,33	Remboursement TVA	49 162,00
Enfouissement réseaux	40 406,00	Subventions	124 802,00
Autre opération	14 500,00	Emprunt	0,00
		Divers produits	31 000,20
TOTAL	***510 566,33***	***TOTAL***	***510 566,53***
TOTAL GENERAL	***913 942,33***	***TOTAL GENERAL***	***913 942,53***

Commentaires			
*** Détail poste organismes extérieurs:**	**16 570,00**	**** Détail opérations investissements**	**385 160,33**
Contribution C C Conques Marcillac	9 000,00	Bâtiments public	117 200,33
Service Incendie départemental	7 570,00	Éclairage public	24 000,00
		Signalétique et matériel	64 360,00
		Voirie	179 600,00

Comme suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et du report, pour raisons sanitaires, de l'installation des nouveaux conseils municipaux en mai, le budget communal a été voté le 25 juin 2020.
Après deux années d'investissements conséquents, soit prés de 500.000€ par an (rénovation et mise aux normes des salles des fêtes, importants travaux de voirie et d'aménagements divers) le nouveau conseil municipal a décidé de poursuivre cette politique de nouveaux travaux conformément aux engagements pris.
En effet, les bons résultats financiers 2019 permettent un report en section d'investissement de 213.000€ et rendent possible la poursuite de cette dynamique d'investissement, sans altérer les indicateurs financiers.
Toutefois le vote tardif du budget, mais aussi la situation économique conjoncturelle ne permettront pas de réaliser tous les travaux inscrits, bien que pour la plupart engagés. Ils seront donc reportés sur l'exercice 2021.
Le programme de voirie, l'éclairage complémentaire et de sécurité du stade constituent, avec les restes à réaliser 2019, les principales dépenses d'investissement 2020.
Le retour d'un environnement stable et sécuritaire permettra à la fois une planification sereine, ainsi qu'un taux de réalisation satisfaisant des investissements.

Le conseil municipal

Gabriel ISSALYS - Maire -
Le Grand Mas - Retraité

Hubert FONTAINE- Premier adjoint
Le Grand Mas - Retraité

Pauline MELAC- Deuxième adjoint
Lax - Animatrice syndicale agricole

Laurence LE CAM- Troisième adjoint
Servayres - Cadre CPAM

Claudine BOSC- Les Antérieux
Rédacteur territorial

Guillaume BOUSQUET - Gipoulou
Agriculteur

Florent CAPELLE - Le Grand Mas
Technicien

Laurent CARLES - Vallée du Cruou
Technicien

Fernand CASTANIER - Les Landes
Retraité

Brigitte COMBOUL - Gipoulou
Retraitée

Jean-Michel COSTES - Ladeyrolles
Gérant de société

Jérôme COSTES - Vieillevigne
Agriculteur

Céline LAVERNHE - Mouret
Conseillère commerciale

Sylvie LESTRADE - La Garibal
Gestionnaire mutuelle

Laurent PRADELS - La Volte
Agriculteur

Les Travaux

TRAVAUX 2020

(élargissement et déplacement du mur rue de la Poro au Grand mas)

L'année 2020 n'aura pas été une année très chargée en travaux dits « neufs ».
Nous avons, comme tous les ans, réalisé dans la continuité une campagne d'entretien et de goudronnage de nos routes communales.
Les routes suivantes ont été traitées en entretien dit conventionnel, comme l'élagage des branches des arbres gênant le passage des poids lourds et des interventions permettant à la voirie de « respirer » en période hivernale,dont les fossés, les coupes eau et les dérasements d'accotements.
Le profil de la voie a été au besoin partiellement revu avant la pose d'un revêtement bi ou tri-couches pour parachever les travaux.
Les routes ou secteurs traités en bicouches en 2020 sont : La Volte, le secteur de Vieillevigne et la Raynaldie.
Des routes ont eu un traitement un peu plus poussé avec rectification ponctuelle du tracé pour faciliter le passage d'engins agricoles toujours plus gros, telles la route de la Baronnie Haute et la rue de la Poro au Grand-Mas avec la réalisation d'un élargissement et le déplacement d'un mur.
Le départ du chemin du relais de Polissal a été aussi goudronné en tri-couche pour supprimer sur cette zone l'effet de ravinement constaté après chaque orage.
L'éclairage du stade a fait l'objet d'un contrôle et réglage prévu tous les deux ou trois ans.
Une liaison lumineuse entre le vestiaire et le parking a été réalisée par l'ajout de deux points lumineux sur deux mâts distincts, pour sécuriser les déplacements entre les deux zones à l'arrivée des joueurs, entre autre, lors des séances d'entrainement ou après l'extinction des projecteurs du stade.

TRAVAUX PREVUS POUR 2021

La route de Lacapelle devait en 2020 faire l'objet d'un regoudronnage intégral, mais qui a été repoussé pour permettre la réalisation de plusieurs aménagements dans le village notamment :
- La réfection de la place du village après les travaux d'enfouissement des réseaux,
- La réfection du mur de soutènement reliant la place au presbytère,
- Le déplacement de la croix en l'intégrant au nouveau mur,
- La réalisation d'un « champ de vue » à la sortie de la route de Lacapelle sur le RD 548 pour améliorer la visibilité notamment vers Rodez.
- L'intégration dans ce secteur des containers poubelles pour éviter aux camions de monter dans le village.

Par ailleurs, une demande de devis a été faite pour réaliser en goudronnage tri-couche de deux chemins posant aussi des problèmes de ruissellements lors de forts orages. Ce sont les chemins de la Jugie et de L'Evescat, tous deux sur le secteur de Sénepjac.

La Fibre Optique arrive à MOURET

Une initiative publique : le projet All'Fibre, porté par le SIEDA en partenariat avec le conseil départemental, les intercommunalités et les communes, a pour objet d'apporter la fibre et le haut débit dans chaque foyer au même coût, quel que soit son lieu d'implantation.
Dans ce cadre, les travaux de déploiement de ce réseau sur notre commune ont d'ores et déjà démarré et leur état d'avancement est disponible sur le site www.alliancetreshautdebit.fr). Sur ce site, vous pourrez situer votre domicile par rapport aux différentes phases de déploiement. Les premières mises à disposition devraient intervenir dans les premiers mois de 2021.
A titre d'illustration, la carte ci-dessous représente la situation actualisée au 8 décembre sur une partie de la commune. La couleur des points détermine l'état d'avancement des opérations, avec une légende associée.

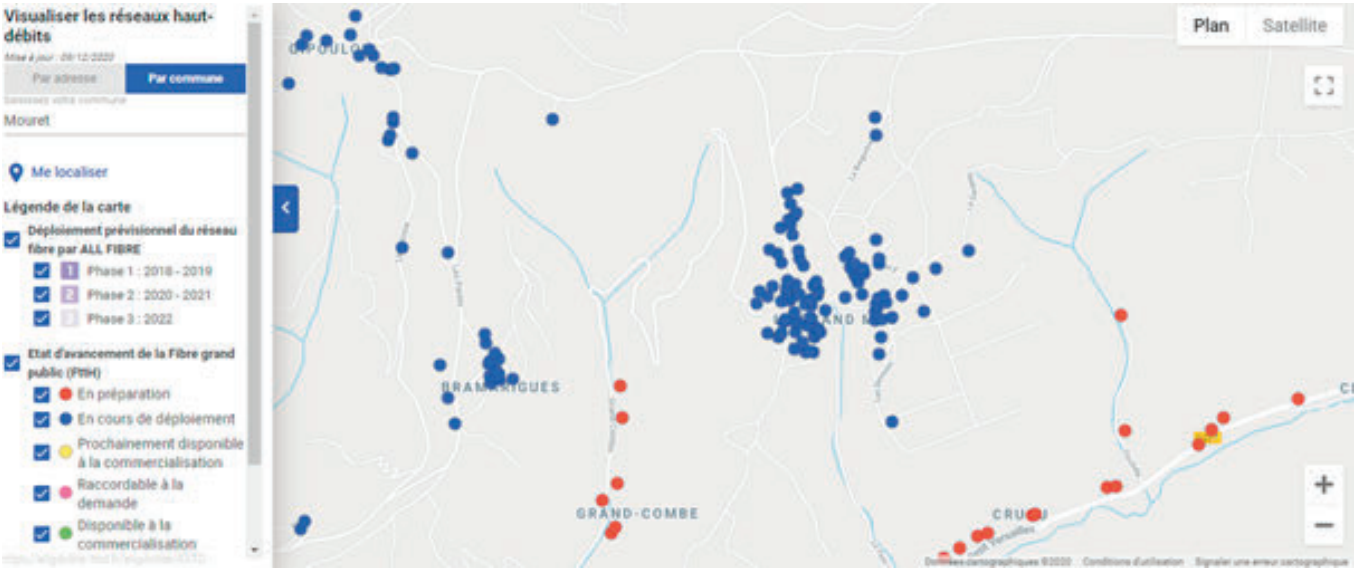

Une précision importante : All'Fibre ne commercialise pas d'abonnement. Pour profiter de la fibre, vous devrez entrer en contact avec les différents fournisseurs d'accès à internet afin de prendre connaissance de leurs offres respectives et faire votre choix. Celui que vous aurez choisi procédera alors au raccordement de votre habitation au réseau de la fibre optique.
Pour plus d'informations, vous pouvez notamment consulter le guide pratique édité par All'Fibre, disponible à l'adresse internet mentionnée plus haut et contacter votre fournisseur d'accès internet actuel.

Bientôt un nouveau site Internet...

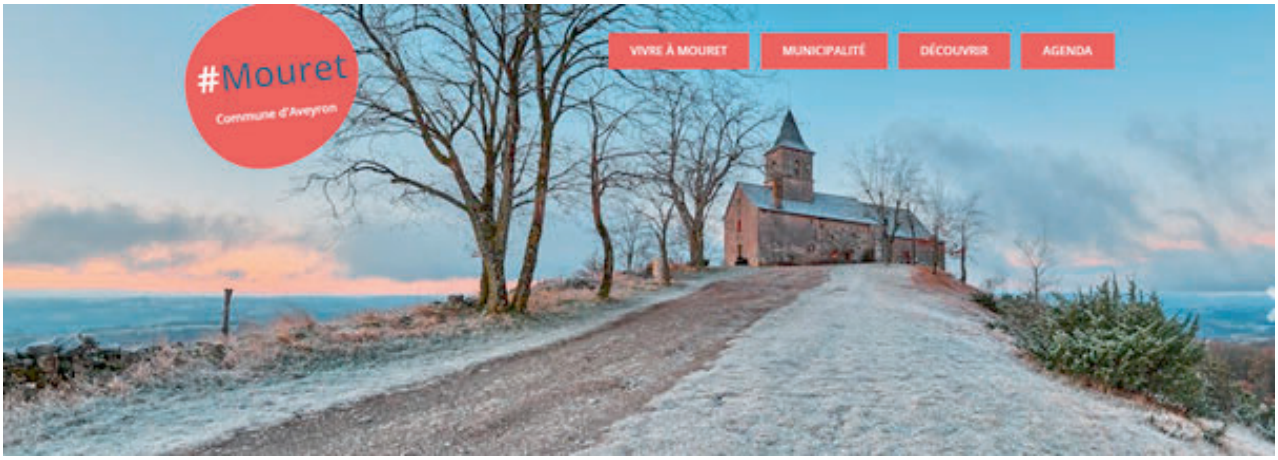

L'équipe municipale prépare actuellement une nouvelle version du site internet de Mouret, avec le concours d'un professionnel local. Elle devrait être accessible au printemps prochain.

Par référence au site actuel, toujours accessible à l'adresse : www.mouret-aveyron.fr

Si vous êtes professionnel, artisan, commerçant, hébergeur : n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et suggestions concernant la présentation de vos activités.

Si vous êtes responsable d'une association : vous êtes invité à mettre à jour les informations et adresses la concernant, telles qu'elles figurent éventuellement sur le site actuel.

Pour tous :
- Aimeriez-vous nous confier une de vos belles photos d'un paysage, d'un bâtiment ou de nature (plantes ou animaux) prise sur la commune pour illustrer un des onglets ou alimenter une galerie partagée ?

- Avez-vous des suggestions de rubriques à inclure sur ce nouvel outil de communication ?

L'adresse pour nous joindre : ***mairiedemouret3@orange.fr***

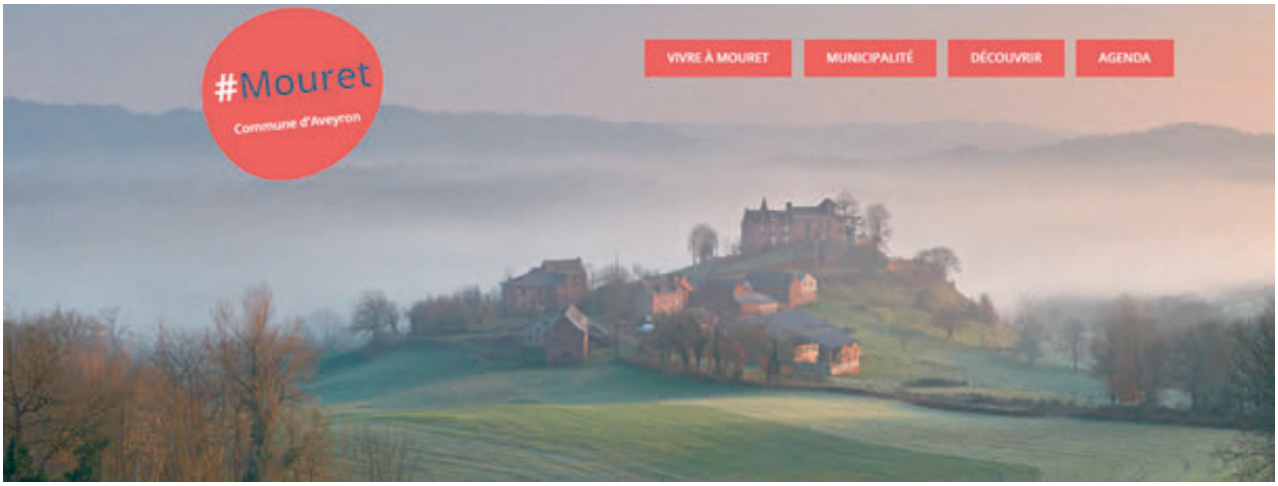

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

PANNEAU POCKET

Un nouvel outil au service des habitants de Mouret

La mairie a décidé de se rapprocher de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.
Ce système très simple et efficace prévient **instantanément** les habitants intéressés à chaque **alerte ou information de la Mairie**, par une notification et un panneau d'alerte ou d'information sur les smartphones et les tablettes.

Cette application a pour but de renforcer la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseaux, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations… Depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de la commune, mais aussi des communes voisines qu'ils auront sélectionnées et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe en une seule et unique application les entités qui font partie de l'environnement de l'administré. Ainsi, les citoyens choisissent de mettre en favoris les communes, écoles, intercommunalités, associations et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple, gratuite pour tous les utilisateurs et 100% française

Accessible à tous les français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune donnée personnelle** du citoyen.

Elle est exempte de publicité.

Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.

Disponible sur
AppGallery
Google Play
App Store

Où vont les enfants de Mouret à l'école ?

Regroupement Pédagogique Intercommunal Mouret- Nauviale- Pruines : "Ecole des 3 Rougiers"

Les équipes enseignantes :

Sur le site de Nauviale deux enseignantes s'occupent des enfants des trois communes.
Madame Sandrine Aubry assure le poste de direction et est enseignante des maternelles.
Madame Sandra Gély est enseignante des grandes sections, CP et CE1.

Elles sont aidées dans leur fonction par deux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Quarante élèves sont scolarisés à l'école de Nauviale.

Sur le site de Pruines Madame Délizia Barbaux assure le poste de direction et accueille 20 élèves répartis du CE2 au CM2.

Deux employées municipales assurent une partie de la garderie, la cantine et le ménage sur les 2 sites.

À Marcillac-Vallon :

Le groupe scolaire Jean Auzel est composé d'une école maternelle et d'une école élémentaire. Les deux sites offrent la possibilité d'une scolarité bilingue Français-Occitan de la moyenne section jusqu'au CM2.
La garderie est assurée le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

L'école Privée des Prades est située au cœur de Marcillac, dans un bâtiment de caractère entièrement rénové.
120 élèves de la petite section au CM2 sont répartis dans 5 classes.

Les Associations de parents d'élèves de chacune des écoles du secteur sont très dynamiques et proposent des activités festives, culturelles et sportives à l'intention des élèves et de leurs familles, mais aussi des animations ouvertes à tous.

À Villecomtal :

L'école privée Saint Joseph
accueille les élèves de maternelle et élémentaire répartis dans 2 classes.
Onze enfants de Mouret sont scolarisés à Villecomtal.

L'ensemble de ces écoles est desservi par le service de **ramassage scolaire.**
L'inscription au ramassage peut être faite auprès du secrétariat de mairie.

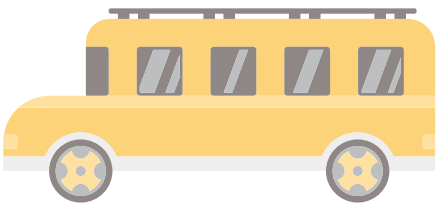

Les associations

SPORTIVES

- **EVMPE :** Entente Villecomtal Mouret Pruines Entraygues

Club de football
Présidents : M. Nicolas Lestrade et M. Julien Hequet
Pour en savoir plus :
https://www.facebook.com/EVMPE/ /

- **Sport Quilles Pruines Mouret**

Président : M. Jérôme Costes
Contact : Jérôme Costes - 06 66 13 99 82
earl.de-vieillevigne@orange.fr

- **Sport Quilles Villecomtal Mouret**

Présidente : Mme Christiane Catusse
Contacts : Christiane Catusse - 06 70 04 48 74
Guilhem Latièze - 06 86 77 43 08

- **Société de chasse du Grand Mas-Cruou**

Président: M. Nicolas Issalys
Contact : nicolas.issalys@orange.fr

- **Société de chasse Mouret-Villecomtal**

Président : M. Philippe Soulié
Contact : Philippe Soulié - 06 03 26 00 87

- **Groupement de propriétaires Chasseurs de Bramarigues-Gipoulou**

Président : M. Bruno Bousquet
Contact : Bruno Bousquet - 06 85 81 29 74

SOCIO-CULTURELLES

- **Comité des fêtes de Mouret**

Présidents : M. Alexis Raynal et M. Jean Marc Picou
Contacts : Alexis Raynal - 06 70 49 97 87
Jean Marc Picou - 06 76 25 38 03

Pour la location de la salle des fêtes, veuillez vous adresser à la mairie.

- **Comité des fêtes du Grand Mas**

Présidents :
Anthony Brugié- 06 88 73 17 73
Dominique Burg - 06 70 79 86 07
Le Grand Mas -12330 Mouret
anthony.brugie@orange.fr

Pour la location de la salle des fêtes, veuillez vous adresser à la mairie.

- **Club de l'amitié Villecomtal-Mouret**

Réunir, dans un but amical et aider les personnes du 3ème âge
Présidents : M. Cyrille Bouscal et M. Alain Bosc
Contact : Alain Bosc - 06 08 07 03 11
alinobosc@yahoo.fr

- **Capucine**

Méditation culturelle et artistique – jeune public – tout public
Présidente : Mme Pauline Hayma
Contact : Pauline Hayma - 06 82 26 29 70
Pour en savoir plus :
www.associationcapucine.com

- **Terre rouge**

Association d'éducation à l'environnement
Présidente : Mme Anne Delienne
Contact : Anne Delienne : 07 87 72 42 89
Pour en savoir plus : https://www.jardins-terrerouge.fr

- **RAPATAF** (Rassemblement Participatif Totalement Artistique et Festif)

Développement et soutien des actions à caractère culturel interculturel social environnemental et éducatif
Président : M. Emmanuel Levilain
Contact : 06 21 39 63 64

- **Association Sauvegarde du Patrimoine de la commune de Mouret**

Présidents : M. André Raynal et M. Jean-Marie Catusse
Contacts : André Raynal - 06 33 98 93 51
Jean-Marie Catusse - 05 65 44 66 03

- **Les amis de Saint Jean le Froid**

Président : M. Michel Bousquet
Contacts : Michel Bousquet - 05 65 74 85 04

Pour toute erreur ou omission, merci de contacter la mairie

Les hébergements

LES CHAMBRES D'HÔTE

- **Les Hauts du Causse**

2 chambres, 7 personnes maximum
Le Grand Mas, 2 rue du Sol Vièlh, 12330 Mouret
Contact : Mme Andrée Baduel
06 08 62 64 37
Mél : aveyronimages@orange.fr
Site web : www.aveyron-chambresdhotes.com

Château de la Servayrie
3 chambres, 6 personnes
La Servayrie, 12330 Mouret
Contact : Mme et M Colette et Roger Fabry
05 65 72 83 88 / 06 76 09 75 78
Mél : chateaulaservayrie@gmail.com
Site web : www.chambre-hotes-conques.com

LES GÎTES

Service de réservation gîte de France
05 65 75 55 66

Gîte de Cruou
1 chambre, 2 personnes
Le petit Versailles, 12330 Mouret
Contact : M Francis Pègue
06 45 60 52 50
Mél : francis.pegues@laposte.net
Site web : https://www.tourisme-aveyron.com

Gîte de Sainte Tarcisse
3 chambres, 8 personnes
Manoir Sainte Tarcisse, Le Petit Versaille, 12330 Mouret
Contact : Mme Jeanne Le Grevellec
09 66 89 08 59
Mél : jeanne.legrevellec12@orange.fr
Site web: manoirsaintetarcisse.jimdofree.com

Gîte du Grand Mas
3 chambres, 6 personnes
13, Rue des Devèzes, Le Grand-Mas, 12330 Mouret
Contact : Mme Sylviane Pleinecassagne
05 65 75 55 66 (service réservation gîtes de France)
Site web : www.gites-de-france-aveyron.com

Gîte des AZAGATS
1 chambre, 2 personnes
Les Azagats, 12330 Mouret
Contact : Mme Jacqueline Combes
05 65 44 60 01
Site web : www.gites-de-france.com

Gîte du Servan
1 chambre, 2 personnes
Le faubourg de Villecomtal, 12330 Mouret
Contact : Mme et M Josette et Guillaume Lesueur-Lecomte
05 65 51 43 03
Mél : j.lesueurleconte@gmail.com
Site web : www.tourisme-aveyron.com

Christiane et Jean Louis Dellus
2 chambres, 5 personnes
Servayres, 12330 Mouret
Contact : Mme et M Christiane et Jean-Louis Dellus
05 65 44 66 50 / 06 86 08 59 53
Site web : www.tourisme-aveyron.com

L'Ostalet
2 chambres, jusqu'à 6 personnes
4 rue du Ton, Le Grand-Mas, 12330 Mouret
Contact : M Julien Brugié
06 03 27 06 28 / 06 82 09 69 22
Mél : caule_marjorie@yahoo.fr
Site web : www.tourisme-aveyron.com

La Talonie
2 chambres, jusqu'à 6 personnes maximum
La Talonie, 12330 Mouret
Contact : M Jean Cézard
06 81 11 86 73
Mél : jcezard@yahoo.fr
Site web : www.tourisme-aveyron.com

Gîte de La Gaillardie
3 chambres, 5 personnes
La Gaillardie, 12330 Mouret
Contact : M et Mme Yves et Jeanne Mouysset
Site web : ww.gites-de-france-aveyron.com

Le Sécadou d'Alary
2 chambres, 3 personnes
LD Alary, 12330 Mouret
Contact : Mme et M Françoise et Bruno Tilit
Site web : www.gites-de-france-aveyron.com

Gîte de la Borie
3 chambres, 6 personnes
Adresse : Contact : M Jean-Marc Picou
Site web: www.gites-de-france-aveyron.com

Pour toute erreur ou omission, merci de contacter la mairie

L'Adressage

ADRESSAGE villages de MOURET, GIPOULOU, VALLEE du CRUOU et GRAND COMBE

La municipalité de Mouret comprenant l'intérêt grandissant de faciliter le travail des services (secours, la poste, localisation par GPS, livraisons par messagerie etc...) a pris une délibération en date du 10 juillet 2020 pour nommer et numéroter les voies des secteurs de MOURET, de GIPOULOU, ainsi que des VALLEES du CRUOU et de GRAND COMBE.
Le projet présenté par Mesdames Brigitte COMBOUL, et Marie-Hélène COSTES a été validé.
Ont été retenus les noms des voies suivantes :
MOURET : Rue de la Tour de Reilhac – Rue du Château de la Servayrie – Impasse Saint Nicodème – Route du Cadigars - Place Jean Costes – Lotissement les Vignasses
GIPOULOU : Rue de Saint Jean le Froid – Chemin de la Combe del Fau – Impasse de l'Ourtal – Rue de la Barthe - Lieu-dit La Talonie – Lieu-dit La Pause – Lieu-dit La Loubatière
VALLEE DU CRUOU – VALLEE DE GRAND COMBE : Route de la Vallée du Cruou – Chemin de Crespelle – Chemin de Gaudelle – Lieu-dit Cruou Haut – Lieu-dit Grand Combe.

Les dénominations de ces voies ont fait l'objet d'une validation au préalable par le SNA (Service National de l'Adresse). Ce service nous a interdit l'usage des doublons sur la commune, empêchant de ce fait de désigner la voie du même nom que le lieu-dit. Le choix de la numérotation métrique ou pair et impair s'est fait en fonction de la longueur de la voie.
La mise en place des plaques des rues, des lieux-dits, ainsi que des numéros, sera réalisée par la Mairie.
Un courrier sera adressé par la Mairie à chaque propriétaire pour lui confirmer sa nouvelle adresse et son obligation en matière d'entretien de sa plaque.
Ce travail d'adressage sera poursuivi pour couvrir l'ensemble de la commune, avec le souci de reprendre les noms existants des villages et hameaux. Cette action s'inscrit dans le cadre de la modernisation des réseaux au même titre que la fibre optique.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

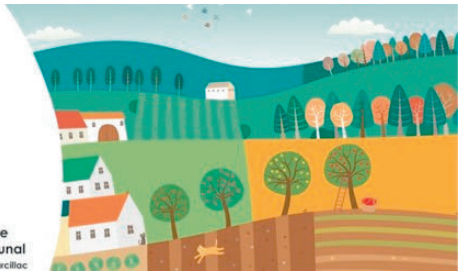

La nouvelle municipalité a désigné en sus de Monsieur Gabriel ISSALYS, maire de notre commune et représentant direct auprès de la Communauté de Communes Conques Marcillac, Mesdames Brigitte COMBOUL et Pauline MELAC pour poursuivre la mise en place du PLUI au sein de l'intercommunalité.

Malgré la crise sanitaire et les périodes de confinement, ce travail a été poursuivi par l'ensemble des membres désignés par les 12 communes et son Président, avec l'appui du service de l'urbanisme de la Communauté de Communes ainsi que le bureau d'étude OC'TEHA.

Une enquête agricole a été diligentée, ainsi qu'un inventaire de chaque commune comprenant la situation démographique, économique, foncière et sociale.

L'ensemble de ces informations est nécessaire pour penser un aménagement équitable et durable de la commune de Mouret.

Notre objectif est d'offrir à ses habitants un cadre de vie agréable et attractif !

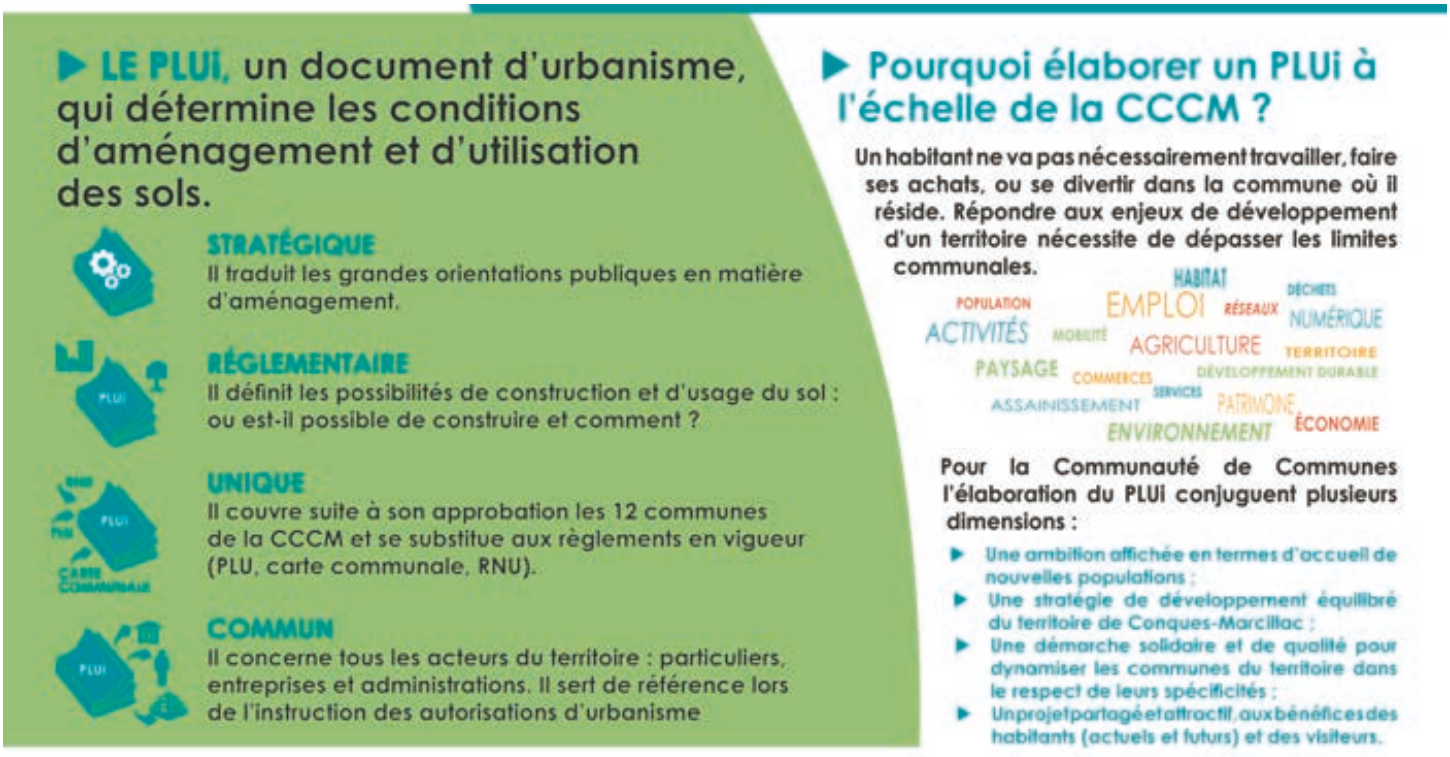

mémo ...

ETAT CIVIL 2019

Naissances

RAYNAL Lubin le 11 mars
LECOMTE Lyana le 21 avril
CLARISSE Estelle le 8 juillet
HECART-BIGEARD Nina le 29 juillet
BROSSARD Zacharie le 18 octobre
BROSSARD Amaury le 18 octobre
GAILLARD Jim le 15 Novembre
REY Mila le 13 décembre

Décès

BURGUIERE Sever, Léon le 6 février
BENARD Robert, Guy le 27 juin
BROSSY épouse PERIÉ Marthe le 4 août
SAHUGUET Paul le 22 novembre

Transcription de décès

HOT Emile le 2 avril
REGIS-CLOT Henri le 31 juillet

ETAT CIVIL 2020

Naissances

LATIEZE Nino le 13 février
STALLEGER Jim le 22 avril
MUCK BIZEUL Ilan le 11 juillet
BRUGIÉ Lison le 17 septembre
PISSOT DELECOURT Olga le 21 septembre
GALLIEN Amaury le 28 septembre
HUREAU SÉQUIÉS Aisna le 4 octobre

Décès

CAUSIT ép. TREILLES Augusta le 4 mars

Transcription de décès

MAZUC Gilbert le 3 février
DAVID Basile le 9 avril
FABRE ép. DAVID Gabrielle le 10 avril
MANHAVIALE ép.VIGOUROUX Julienne le 8 Juin
MONTEIL ép. MELAC Louise le 8 juillet
REY ép. OWEZAREK Eliette le 31 Août
BORIES ép. CAMPERGUE Marie, Louise le 26 octobre

Registre des personnes fragiles et / ou isolées

Afin de mettre en place une veille et mobiliser les services auprès des personnes les plus fragiles notamment en cas de pandémie, de plan grand froid ou de plan canicule, la mairie tient un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune vivant à domicile, qui en font la demande.
Les personnes concernées qui souhaitent s'inscrire sur le registre doivent prendre contact avec le secrétariat de mairie : 05 65 69 82 86.
Un tiers (famille, voisin...) peut également demander l'inscription d'une personne avec son accord.
Des données nominatives seront demandées : nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone ainsi que les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence.
Ces données resteront strictement confidentielles.

Recensement :

Les recensements de population existent depuis 1836.
Ils sont effectués tous les 5 ans par les agents recenseurs .
Suite à l'enquête de recensement réalisée en 2020, la commune de Mouret compte 365 logements et 544 habitants.

Coordonnées Mairie :

Mairie
Place Jean Costes
12330 MOURET
Tel : 05 65 69 82 86
E.mail : mairiedemouret3@orange.fr
Site : www.mouret-aveyron.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi :
9 h à 12 h
Mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 30

Permanences de M. le Maire et du secrétariat de mairie sur rendez-vous :

Vendredi après-midi
samedi matin